



CICR

FAITS & CHIFFRES

Côte d'Ivoire

Année 2013

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) répond aux besoins humanitaires résiduels de la crise post-électorale avec principalement deux axes d'intervention : protection et assistance aux détenus, ainsi qu'assistance ciblée (santé, sécurité économique, eau et assainissement) dans l'Ouest du pays en partenariat avec la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire (CRCI). Par ailleurs, le CICR soutient la promotion des principes humanitaires, la mise en œuvre et l'intégration du droit international humanitaire (DIH).

Les principales activités humanitaires dans l'Ouest du pays ont été menées en 2013 depuis les sous-délégations de Guiglo et de Man. La délégation régionale d'Abidjan couvre la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana et le Togo. Elle est aussi une importante base logistique pour toute la sous-région.

Présent depuis 1989 en Côte d'Ivoire, le CICR compte, en janvier 2014, 198 employés, dont 34 expatriés.



Pascal Jequier/CICR

Sortie terrain dans la Région du Haut Sassandra, promotion de l'hygiène en milieu rural, juin 2013.



Marina Perrin /CICR

Un détenu s'entretient en privé avec une déléguée, février 2013.

Action en faveur des détenus en Côte d'Ivoire

Visites aux personnes détenues pour atteinte à la sécurité de l'Etat

Les délégués du CICR ont visité et suivi individuellement dans tout le pays les personnes arrêtées pour atteinte à la sécurité de l'Etat, notamment dans les lieux transitoires qui dépendent du Ministère de l'Intérieur, de la gendarmerie ou des FRCI, ainsi que dans les prisons.

Ces visites d'un caractère strictement humanitaire font l'objet d'un dialogue permanent et confidentiel avec les autorités visant à ce que les détenus reçoivent un traitement humain en toute circonstance conformément aux lois nationales et aux normes internationales.



Pascal Jequier/CICR

Un camion du CICR chargé de matériel d'hygiène franchissant le portail de la MACA, octobre 2013.

Assistance structurelle et ponctuelle d'urgence dans les prisons

800 détenus souffrant de malnutrition aigüe, identifiés dans le cadre d'une surveillance menée dans les 32 prisons, ont bénéficié d'un programme nutritionnel.

Plus de 600 détenus dans 15 prisons ont bénéficié d'un traitement approprié dans le cadre de maladies liées à des carences vitaminiques et quelques 2'000 détenus dans 6 prisons ont reçu une assistance nutritionnelle en vitamines et minéraux.

10'350 détenus ont bénéficié de fourniture d'articles d'hygiène, ainsi que de campagnes de lutte anti-vectorielle contre les rats et les insectes.

Les infirmeries de 20 prisons ont bénéficié d'une donation en médicaments et/ou de matériel médical. 89 détenus ont bénéficié d'interventions médicales individuelles.

Dans 9 prisons, 6'159 détenus ont bénéficié de programmes de réhabilitation ou de construction d'infrastructures, comme les cuisines, les installations sanitaires et les systèmes d'approvisionnement en eau.



Ferdinand Kouassi /CICR

Cuisine de la prison de Boundiali, réhabilitée par le CICR, août 2013.

Rétablissement des liens familiaux en collaboration avec la CRCI

80 enfants non accompagnés et 9 adultes vulnérables en provenance des pays limitrophes ont été réunifiés avec leurs parents en Côte d'Ivoire.

Plus de 630 messages Croix-Rouge ont été collectés et 506 autres ont été distribués aux membres de familles séparées dans le pays.



Aurélie Fontaine

Réunion d'un enfant non accompagné en provenance du Libéria avec sa famille en juillet 2013, à l'Ouest de la Côte d'Ivoire.



Poster de sensibilisation à la vaccination dans la Région du Haut Sassandra, juin 2013.

Pascal Jequier/CICR

Assistance aux communautés rurales à l'Ouest de la Côte d'Ivoire

Soins de santé primaire

Les quatre centres de santé de Doké, Zéaglo, Sahibi et Péhé ainsi que les deux hôpitaux généraux de Toulepleu et de Bloléquin ont bénéficié d'un soutien en matière de vaccination, d'hygiène et d'asepsie, ainsi que reçu un approvisionnement mensuel en médicaments et consommables médicaux. 22'300 consultations curatives, dont 50% chez les enfants de moins de 5 ans, ont été réalisées.

Santé mentale

Le personnel soignant de ces 4 centres de santé et 2 hôpitaux généraux a été formé au soutien psychologique de base. Ainsi, 226 patients identifiés dans le cadre des consultations curatives ont été pris en charge.

64 agents de santé communautaire ont été encadrés et formés en sensibilisation communautaire sur la santé mentale et 79 personnes ont été formées en collaboration avec la CRCI dans 11 villages aux premiers soins de base et aux premiers secours psychologiques.

Distribution de semences et de vivres en collaboration avec la CRCI

Plus de 18'000 personnes de retour dans 26 villages des départements de Taï, Zouan-Hounien et Sipilou ont reçu au total 90 tonnes de semences (60 de riz et 30 de maïs) ainsi que 6'000 houes.

600 personnes ont reçu une aide ponctuelle d'urgence en vivres (riz, haricots, huile et sel) et 2'000 autres personnes affectées par des conflits intercommunautaires ont reçu des articles domestiques essentiels avec des bâches, ceci dans 4 villages des départements de Touba, Sipilou, Bouaflé et Vavoua dont les puits ont aussi été chlorés.

Micro-projets de réhabilitation économique en collaboration avec la CRCI

113 femmes cheffes de ménage ont reçu au total une subvention de 11'425'100 FCFA pour lancer chacune une activité génératrice de revenu dans les villes de Toulepleu et de Duékoué.

Eau, assainissement et hygiène en collaboration avec la CRCI

65'905 personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau potable grâce à la protection de puits, à la réparation ou au remplacement de pompes à eau. Les comités de gestion de l'eau de 16 villages ont reçu une formation adéquate.

8'580 personnes vivant dans des endroits reculés en milieu rural ont été encadrés et soutenus pour travailler d'une façon communautaire à améliorer les conditions d'hygiène de leur village (collecte des déchets, latrines et puits).

68'618 personnes vivant en zone péri-urbaine ont été formées aux règles d'hygiène de base et au traitement de l'eau pour prévenir et réduire les risques de maladies liées à l'eau, telles que par exemple la diarrhée et le choléra.



Bénéficiaires ayant réceptionné leurs semences et houes à Sacré (Taï), avril 2013.

Saouré Barthelemy/CICR



Accès à l'eau potable en milieu rural, juin 2013.

Pascal Jequier/CICR



Promotion de l'hygiène en milieu rural à Yokoréa (Ouest, Côte d'Ivoire) mars 2013.

Walhab/CICR



Pascal Jequier/CICR

Séance de diffusion DIH au 1er bataillon de commandos parachutistes au centre d'instruction d'Akandjé, Octobre 2013



Adama Coulibaly/CICR

Photo de groupe à l'issue d'une formation des formateurs organisée par le CICR au profit d'officiers issus de l'armée et de la gendarmerie, septembre 2013.



Pascal Jequier/CICR

Démonstration des « gestes qui sauvent » par les volontaires de la CRCI à Yopougon, dans le cadre de la journée mondiale de la Croix-Rouge, mai 2013.

Action préventive : Promotion des principes humanitaires

Près de 2'000 éléments opérationnels des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) et 850 officiers et sous-officiers de la police et de la gendarmerie ont approfondi leur connaissance sur les principes humanitaires qui régissent leur profession lors de plus de 50 séances de sensibilisation. Par ailleurs, environ 300 chasseurs traditionnels (Dozos) ont été sensibilisés sur les principes humanitaires dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

Les autorités nationales ont reçu une assistance juridique pour la mise en oeuvre du DIH dans la législation nationale (réforme du code pénal, convention de la CEDEAO sur les armes légères, avant-projet de loi sur la protection de l'emblème de la Croix-Rouge). Par ailleurs, le Ministère de la Justice a été sensibilisé sur les besoins spécifiques des familles des disparus.

Un concours national de plaidoirie sur le DIH a été organisé afin de stimuler l'intérêt des étudiants.

Le Conseil national de l'Ordre des médecins de Côte d'Ivoire a reçu des conseils pour la rédaction d'un livre blanc visant à mieux préparer les médecins à se comporter de manière appropriée dans des situations d'insécurité.

Développement institutionnel de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire (CRCI)

Le CICR contribue à renforcer les capacités d'intervention d'urgence de la CRCI sur trois thèmes : secourisme, rétablissement des liens familiaux et promotion de l'hygiène. Des échanges ont par ailleurs eu lieu pour renforcer la communication et la gestion financière.

Le CICR a construit trois bâtiments pour abriter les comités locaux à Daloa, Man et Tiassalé.

233 structures sanitaires privées ont accepté le remplacement du signe de la Croix-Rouge qu'ils utilisaient à travers un projet soutenu par le CICR visant à lutter contre l'usage abusif de l'emblème.

MISSION

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance.

Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Délégation régionale d'Abidjan

Rue J47, lot n°2261-II Plateaux
01 Bp 459 Abidjan 01
T +225 22 40 00 70
F +225 22 40 00 71
Email: abidjan@icrc.org

Sous-délégation de Guiglo

Quartier Commerce,
Lot 451-10, Guiglo
T + 225 33 70 59 15/33 70 43 54
F + 225 33 70 59 75
Email: guiglo@icrc.org



Suivez-nous sur :

